



Konbini : la rédaction veut la vérité, pas des prétextes

Après deux mois et demi et six réunions extraordinaires, les élus, la section syndicale SNJ-CGT et la Société des journalistes (SDJ) du média en ligne Konbini n'ont toujours pas eu d'explication rationnelle de la direction sur le plan de licenciements annoncé le 22 octobre.

De neuf personnes concernées initialement, il est passé à huit, c'est bien la seule concession obtenue. Parmi les sept journalistes concernés, on compte six femmes, un sale coup porté à la diversité, puisque cela représente un quart du total de journalistes de Konbini.

Le motif avancé pour justifier ces licenciements ? Des résultats de la publicité en ligne décevants, par rapport à des objectifs fixés qui paraissaient déjà surréalistes. Ce n'est pourtant pas ce secteur qui fait vivre Konbini, puisqu'il ne représentait que 18% du chiffre d'affaires de l'entreprise, toujours d'après les mêmes estimations mirobolantes.

Ce n'est pas non plus en supprimant des postes de journalistes que ces résultats pourraient s'améliorer, même si, miraculeusement, les prévisions de la direction pour 2025 semblent à nouveau très optimistes.

Pour connaître la vérité, les élus ont fait valoir leur droit en mandatant une expertise... finalement contestée en justice par l'entreprise, dirigée par Geoffrey La Rocca !

Que cachent ces entraves à la vérité sur la suppression des postes de ces huit salariés, qui interviennent après plusieurs ruptures conventionnelles et départs en clause de cession ?

Konbini est un média unique dans le paysage médiatique, à la ligne éditoriale forte et assumée. Trop forte peut-être pour le nouveau directeur général, qui s'est vu retoquer plusieurs fois des sujets par sa rédaction.

En mars dernier, [les locaux de Konbini avaient été vandalisés](#) pour sa couverture du conflit israélo-palestinien, qui n'omet pas de rapporter les atrocités commises par l'Etat d'Israël dans la bande de Gaza.

La rédaction est-elle en train de subir [la prophétie de l'animateur Arthur](#) ? Une personnalité

publique qui se disait persuadée, en février 2024, que « les nouveaux actionnaires » de Konbini auraient « l'intelligence de remédier rapidement aux dérives éditoriales [...] de cette rédaction en roue libre » ?

Le SNJ-CGT refuse que les journalistes fassent les frais de mauvaises prévisions ou de désastreux choix stratégiques, pas plus qu'ils soient la variable d'ajustement dès que les chiffres ne se montrent pas à la hauteur des attentes des actionnaires.

Le SNJ-CGT soutient les élus et la SDJ de Konbini dans toutes leurs démarches initiées contre ce plan de licenciements aux allures de plan social, notamment auprès de l'inspection du travail.

Mais surtout, le SNJ-CGT rappelle l'indépendance de la rédaction de Konbini, son droit à défendre sa ligne éditoriale, le devoir de ses journalistes de lutter pour les conditions d'exercice de leur profession, hors de toute pression hiérarchique ou économique.

Or rien d'autre n'explique le licenciement de ces huit salariés de Konbini, en l'état des informations qu'a bien voulu livrer la direction à l'ensemble de ses salariés et leurs représentants. Si le média veut conserver sa crédibilité, il doit dire la vérité et renoncer à des licenciements sans fondement.

Montreuil, le 16 janvier 2025.